

Prix de la Recherche 2012-2013

La Fondation de l'Université d'Auvergne, créée en juin 2008, est un outil entièrement dédié au développement de l'université d'Auvergne et a permis de concrétiser avec succès de nombreuses actions, dans les domaines de la professionnalisation des formations, de la promotion d'une recherche d'excellence et de la consolidation des partenariats internationaux.

Pour la 5^{ème} année consécutive, elle offre un "Prix de la recherche", récompensant la meilleure production scientifique réalisée entre le 1^{er} septembre 2012 et le 31 août 2013 par une équipe de l'Université d'Auvergne*. Il peut s'agir d'une publication, d'un brevet ou de toute autre production scientifique de haut niveau.

Un prix d'un montant de 3000 € sera remis** à l'unité de recherche impliquée dans le travail récompensé.

Pour bénéficier de ce financement, il convient :

- de télécharger un dossier de demande, sur le site de l'Université d'Auvergne (rubrique « Appels d'offres » de l'onglet *Recherche et Valorisation* ou de l'onglet *Fondation*) ;
- de transmettre ce dossier dûment complété **pour le 14 octobre 2013 au plus tard**, à l'attention de la Direction de la Recherche de l'Université d'Auvergne (recherche@udamail.fr, tél : 04.73.17.72.10), accompagné des pièces suivantes :

- Fiche jointe renseignée
- Un résumé de la production insistant sur l'importance du travail (1 page maximum)
- Une copie de la production scientifique
- Un bref aperçu de l'activité de l'unité de recherche (1 page maximum)
- La liste des productions de l'unité de recherche des 4 dernières années

Tout dossier incomplet sera rejeté.

Les candidatures seront évaluées par une commission *ad hoc*.

Pour tout renseignement concernant les informations à porter dans le dossier, vous pouvez vous adresser à Aurélie Lambert, Direction de la Recherche de l'Université d'Auvergne
Tél : 04.73.17.72.10 ou recherche@udamail.fr

Jacques FOURNET, Président de la
Fondation de l'Université d'Auvergne



Philippe DULBECCO,
Président de l'Université d'Auvergne



Alain ESCHALIER
Vice-Président du Conseil Scientifique, de la recherche et de l'innovation



* En cas de publication issue de la collaboration d'une unité de recherche de l'Université d'Auvergne avec une/d'autre(s) unité(s) (clermontoise(s) ou non), le premier, le dernier ou le correspondant author doit obligatoirement appartenir à l'équipe de l'Université d'Auvergne



** Un justificatif de l'utilisation des fonds sera demandé.

Dossier de Candidature
PRIX de LA RECHERCHE FUDa
2012-2013

Identité de la Structure de Recherche			
NOM			
Directeur			
Équipe dans la Structure de Recherche (si besoin)			
NOM			
Responsable			
Adresse		Tél.
		E mail
Nom du Responsable principal de la Production			
Nom des membres associés			
Titre et référence de la production			

Date :

Signature du directeur de la structure :

Date :

Signature du directeur de l'équipe (si besoin):